

**Province de Québec
Municipalité de Laurierville**

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public

Est par les présentes donné par le soussigné, Réjean Gingras, de la susdite municipalité, que :

Lors d'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité, session convoquée exclusivement pour **l'étude du budget** et qui sera tenue au 140 rue Grneier à Laurierville, **le 21^e jour du mois de décembre 2015, à 20h30.**

Les membres du conseil :

- Prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires préparées pour l'année financière 2016.
- Adopteront, s'il y a lieu, le budget pour l'année 2016, ainsi que le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2016-2017 et 2018.
-

Donné à Laurierville, ce 8^e jour de décembre deux mille quinze.

Réjean Gingras,
dir. gén. et sec.-trés.